

Accès à l'Enseignement Supérieur burundais

TUYISENGE Françoise, *Doctorante en Cotutelle, Université du Burundi et Université de Liège, Belgique en Doctorat en Sciences Politiques et Sociales. Adresse électronique : francoise.tuyisenge@doct.uliege.be.*

Résumé

Malgré l'offre croissante d'enseignement supérieur burundais, surtout avec l'investissement privé, un nombre significatif de jeunes diplômés d'Etat sont encore moins susceptibles d'y accéder. A base de la méthode mixte, combinant les entretiens semi-directifs, et l'enquête par questionnaire auprès des étudiants de trois universités, cette étude a pour objectif de développer les contraintes de nature à entraver l'accessibilité aux études. Les résultats font ressortir une configuration de contraintes et raisons qui militent en défaveur d'un accès équitable et souligne l'importance de reconsidérer les contextes administratifs, culturels et socioéconomiques dans lesquels se déroulent les études universitaires actuellement.

Mots clés : *financement, accès, contraintes, enseignement supérieur*

Abstract

Despite the growing supply of higher education in Burundi, especially with private investment, a significant number of young state graduates are still less likely to access it. Using a mixed-method approach, combining semi-structured interviews and a questionnaire survey of students at three universities, this study aims to develop the constraints that hinder access to education. The results highlight a configuration of constraints and reasons that militate against equitable access and underline the importance of reconsidering the administrative, cultural and socio-economic contexts in which university studies currently take place.

Key words: *funding, access, constraints, higher education*

Introduction

Au niveau mondial, le coût élevé de l'enseignement supérieur et l'augmentation du nombre d'étudiants ont entraîné une réduction du financement public des établissements d'enseignement supérieur. Cette baisse du financement public semble avoir entraîné une augmentation des frais de scolarité et une détérioration de l'infrastructure, affectant ainsi l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur. Il existe un consensus quant à l'ouverture du système éducatif et sa démocratisation quantitative, mais la réduction des inégalités sociales ne fait pas l'unanimité (LeMener, 2012) dans la performance académique. Les institutions universitaires burundaises connaissent depuis longtemps une grande croissance des effectifs due à une forte demande d'admission à l'enseignement supérieur. A l'instar d'autres pays africains, cette forte demande pour le supérieur est due aux pressions ressenties des niveaux inférieurs. Cette pression interne du système éducatif due essentiellement aux avancées vers la scolarisation primaire universelle, la mécanique démographique et l'expansion du secondaire a conduit cette croissante demande sociale pour l'enseignement supérieur au fur des années.

Cependant, les données de recherche confirment que des disparités dans les taux de participation continuent d'exister entre les différents groupes sociaux et culturels, en particulier entre les classes socio-économiques supérieures et inférieures. Le rapport de la Banque mondiale (2002) conclut que, malgré des progrès notables rapides dans de nombreux pays dans l'accès à l'enseignement supérieur et tertiaire pour les groupes traditionnellement moins privilégiés, y compris les étudiants des zones rurales et les femmes, l'enseignement supérieur, en particulier dans le secteur universitaire, reste généralement élitiste, la plupart des étudiants venant de segments plus riches de la société (Morley, L et al.2009).

L'enseignement supérieur burundais a connu une expansion quantitative et en termes d'effectifs d'étudiants surtout depuis les années 2000 où l'investissement privé est né. Malgré cette offre croissante, l'accès reste inégal et réservé à une minorité. Si nous comparons les diplômés du secondaire avec ceux qui ont pris une inscription dans les universités disponibles actuellement, nous constatons une différence sur plusieurs institutions universitaires et en particulier l'Université du Burundi. Le présent article a pour objectif d'analyser, à base d'une méthode mixte combinant les entretiens semi-directifs et l'enquête auprès des étudiants et le staff, les principales contraintes ayant handicapé l'accès aux études supérieures ces dernières années. L'analyse des données fournies fait état de certains facteurs comme la pauvreté des familles, la mauvaise orientation académique, les mauvaises conditions de vie des étudiants dans et en dehors des campus, d'apprentissage et d'enseignement, le chômage des diplômés, l'éloignement de l'université ainsi que son faible financement.

Méthodologie

Cette étude a privilégié une méthode mixte pour recueillir et analyser les données afin de répondre aux objectifs de la recherche. C'est-à-dire que non seulement les données quantitatives ont été collectées et utilisées pour certaines analyses, mais aussi celles qualitatives ont également été tenues en compte. Des données qualitatives ont été produites à partir des interviews menées auprès d'une cinquantaine d'étudiants de trois universités. Parallèlement, des données secondaires ont été aussi collectées et utilisées. Il s'est agi des différents documents et rapports sur l'éducation supérieure en particulier, les documents des partenaires du secteur, les mémoires, archives, décrets et lois, et différentes dernières études sur le secteur de l'enseignement supérieur.

Présentation et discussion des résultats

A l'instar d'autres universités africaines et à travers les statistiques disponibles, les universités burundaises ont connu depuis les années 2000 une expansion de ses effectifs. Cette expansion a eu des répercussions négatives sur le fonctionnement normal de cette institution surtout la pression exercée par ses effectifs sur les infrastructures académiques et sociales et sur le budget national accordé à cette institution. Alors qu'en 1962, l'Université du Burundi, par exemple avait un effectif de 53 étudiants, l'année académique 2005-06 a connu un effectif de 21158 d'étudiants (NDAYISABA, 2008), et seule l'Université du Burundi comptait 8545 étudiants. Actuellement, les effectifs à l'UB tendent à diminuer depuis cette dernière décennie.

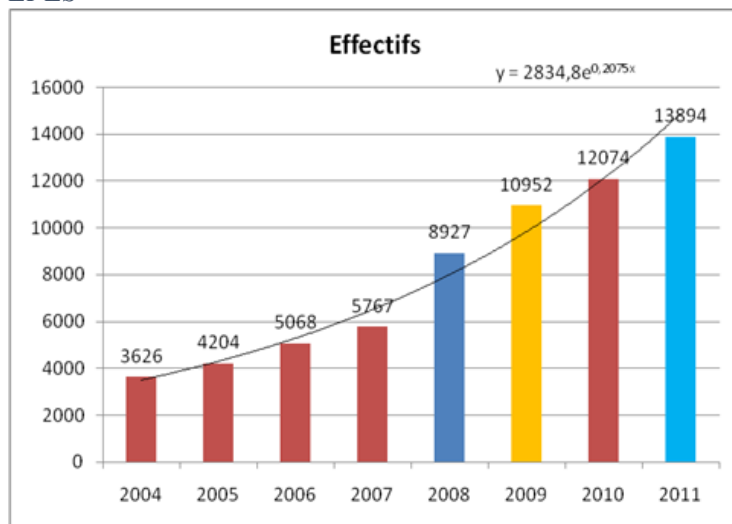
Dans le cas d'autres pays d'Afrique, c'est la tendance à la croissance de la scolarisation au cours des quatre dernières décennies qui s'observe.

Nous remarquons que le système d'enseignement supérieur s'est développé très lentement ou a stagné jusqu'au début de ce siècle et que les TBS ont commencé à s'améliorer assez rapidement par la suite. Entre 2000 -10, le TBS a doublé dans de nombreux pays, multiplié par trois ou quatre dans certains autres (UNESCO, 2013). A l'heure actuelle, de nombreux pays d'Afrique maintiennent des taux de croissance élevés des inscriptions dans l'enseignement supérieur (Mohamedbhai, 2014) et cette région affiche les taux de croissance des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur les plus élevés de ce siècle.

Alors qu'en 2004, juste après le lancement des premières universités privées burundaises, la population estudiantine était de 3626 personnes dans ces mêmes institutions. En quatre ans seulement, cette population a doublé, puis triplé une année plus

tard, et quadruplé en sept ans. La tendance dégagée par cette évolution est en moyenne quasi exponentielle comme le montre cette figure mais les effectifs par établissements accusent des taux de croissance variables.

Figure 1: Evolution des effectifs d'étudiants dans quelques EPES



Source : Annuaire statistiques 2004-2011

Ces derniers sont en baisse dans certains cas. Dans d'autres, ils sont plus ou moins constants ou connaissent des croissances modérées à très élevées. Ces variations résultent des choix des étudiants qui dépendent au moins de trois facteurs que sont les conditions d'accès à l'établissement, le niveau du minerval, les conditions d'étude et les taux de réussite, etc. Dans les cas où il y a baisse des étudiants comme à l'Université du Burundi, l'analyse des résultats de terrain a révélé des facteurs comme la situation sociale des familles, la répartition spatiale des universités, les problèmes financiers, ainsi que l'orientation à l'université qui limitent l'accessibilité à cette institution.

Accessibilité financière

“ Lorsque l'enseignement supérieur était un petit secteur destiné aux élites, il était fortement subventionné et financé par l'État dans la plupart des pays. Lorsque l'expansion du secteur s'est accélérée, attirant même les apprenants de la première génération vers l'enseignement supérieur, le débat sur le financement de l'enseignement supérieur est même devenu très animé. D'un côté, ceux qui considèrent l'enseignement supérieur comme un bien public financé entièrement par l'État et, de l'autre, ceux qui affirment qu'il apporte d'énormes dividendes individuels et devrait donc être financé par le secteur privé et négocié publiquement - l'enseignement supérieur devrait être traité comme une marchandise à négocier sur le marché comme tout autre marchandise” (Varghese & Michael, 2014).

De nombreux économistes ont soutenu que le savoir est un bien public (Samuelson, 1954) et certains le considèrent comme un bien public mondial (Stiglitz, 1999), ce qui implique une consommation non rivale et une distribution non exclusive. Le communiqué adopté par les ministres sur le processus de Bologne lors du Sommet de Prague sur l'enseignement supérieur a déclaré que “l'enseignement supérieur doit être considéré comme un bien public et est restera une responsabilité publique” (Bergan, 2005 : p.13). L'une des principales implications politiques de la catégorisation de l'enseignement supérieur en tant que bien public est qu'en l'absence d'investissements publics, il sera sous-produit et insuffisamment fourni.

Les estimations récentes des taux de rendement des investissements dans l'éducation montrent que le rendement de l'enseignement supérieur est non seulement en hausse, mais aussi supérieur à celui des autres niveaux d'éducation (UNESCO, 2013). Cela va à l'encontre des données produites dans les années 1960 et 1970 (Banque mondiale, 2002), où les

rendements de l'enseignement primaire étaient plus élevés que ceux des autres niveaux. Ceci a conduit à plusieurs partenaires de fonds à injecter plus de financements à l'enseignement primaire laissant de côté l'enseignement supérieur. Si on analyse la répartition des dépenses de l'éducation, en grande partie le primaire est privilégié au détriment du supérieur.

La répartition des financements du Fond Commun de l'Education au Burundi dérive du positionnement des contributeurs à ce fonds qui sont traditionnellement tournés vers le financement de l'enseignement de base, plus particulièrement de la scolarisation primaire universelle (RESEN, 2007). Au cours des deux dernières décennies, l'enseignement supérieur, la science et la technologie ont reçu une attention limitée de la part des organismes donateurs, en partie en raison de l'importance qu'ils accordent à l'éducation de base. Cependant, ces dernières années, il est de plus en plus reconnu que dans une économie de la connaissance, l'enseignement supérieur et en particulier la science, la technologie et la croissance sont des moteurs de croissance. Cela a conduit les institutions multilatérales de financement du développement, les agences bilatérales et les fondations à revoir leur position vis-à-vis de l'enseignement supérieur, sciences et technologies (Group, 2008).

Dans les années 1980, avec l'avènement des programmes structurels et d'ajustement, l'Université du Burundi, comme les autres universités africaines, a commencé à faire face à ses premières crises majeures (manque de ressources, difficultés à redéfinir les politiques, etc.) (Goudiaby, 2009). Face à ces déficits budgétaires des Etats couplés à des faibles capacités d'accueil des étudiants venant du secondaire, des politiques et programmes visant l'élargissement de l'accès ont été mis en place. Nous pouvons citer entre autres le processus de privatisation, l'enseignement à distance, la décentralisation des universités, etc.

Ainsi les structures d'enseignement se sont multipliées et l'enrôlement a sensiblement augmenté. De 2001 à 2017, les effectifs de l'enseignement supérieur se sont multipliés à 5, passant 12100 étudiants à 61724 étudiants. Mais face à cette montée d'effectifs, comme le souligne certains étudiants interviewés, il y en a d'autres qui n'ont pas eu accès faute de financement. L'accès à l'université est une affaire de richesse (Baudelot, 2001). Selon (Espinoza, 2008), il est important de souligner qu'un pourcentage significatif de diplômés du secondaire issus de familles à faibles revenus ne poursuivent pas d'études postsecondaires pour deux raisons : (a) ils entrent sur le marché du travail tôt pour soutenir économiquement leur famille et (b) les étudiants issus de familles à faibles revenus sont plus réticents à financer des études supérieures par des prêts que les étudiants issus de familles à revenus élevés.

Dans le cas spécifique du Burundi, l'enseignement supérieur reste très coûteux au regard du niveau de vie de la population en particulier en milieu rural. En effet, ce n'est que vers la fin des années 90 qu'on a vu naître quelques universités privées en milieu rural alors que le pouvoir d'achat des populations rurales est très faible (ECVMB 2013-2014). Par conséquent, celles-ci profitent en grande partie à ceux du milieu urbain qui sont en mesure de payer les frais d'inscription et du minerval. C'est le cas des universités de Ngozi, Mwaro, université des Grands Lacs, Cibitoke, Gitega, etc. Ce coût trop élevé lié à la formation supérieure des étudiants est à mettre en relation avec l'estimation de la contribution des familles à l'éducation de leurs enfants qui montre que malgré le prêt bourse/bourse, il continue de subsister des frais liés à la fois à la location des homes, des déplacements, des communications, la nourriture, etc.

En République Démocratique du Congo, ce financement de l'éducation par les ménages avait déjà été confirmé par une étude de la Banque Mondiale, pour qui "Malgré quelques progrès concernant l'allègement du fardeau supporté par les

ménages, ces derniers financent encore 73 pourcents des dépenses de l'éducation dans le pays (en baisse par rapport à 90 pourcents en 2005) (Poncelet & Kapagama, 2020). L'État contribue à hauteur de 23 pourcent des dépenses (en hausse comparé à 6 pourcent en 2005), tandis que les bailleurs de fonds fournissent les 4 pourcent restants ” (BM, 2015, 22-23). En l'absence d'autres sources des financements par l'État dans les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) publiques, les bourses d'études et frais de fonctionnement ou de recherche sont inexistantes, ces dernières sont financées par les ménages au même titre que les IES privées. La seule différence est que les marges des taux des frais dans les IES publiques sont fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Scientifique (ESS). Les IES privées sont libres de fixer les taux de frais de formation.

Les étudiants ayant réussi à l'examen d'Etat et ayant satisfaits les conditions exigées sont admis à l'UB et ont des fois des facilités d'entrée entre autres l'octroi de la bourse ou le prêt bourse actuellement. Le système d'octroi de la bourse cohabite actuellement avec le prêt bourse depuis l'année 2017 dans les universités publiques.

Il y a lieu de signaler ici que même les étudiants qui voulaient poursuivre la formation supérieure dans les universités privées et qui remplissaient les conditions pour être éligibles à la bourse la percevaient comme leurs collègues du public. Cela constituait l'une des facilités que l'Etat octroyait aux universités privées. Depuis l'année académique 2016-17, une réforme visant la mise en place du partage des coûts a été entreprise et concernait l'octroi du prêt bourse en remplacement de la bourse. Cette décision de faire participer les acteurs (surtout les familles et les étudiants) dans le financement de l'éducation supérieure a fait suite aux contraintes financières auxquelles les universités faisaient face.

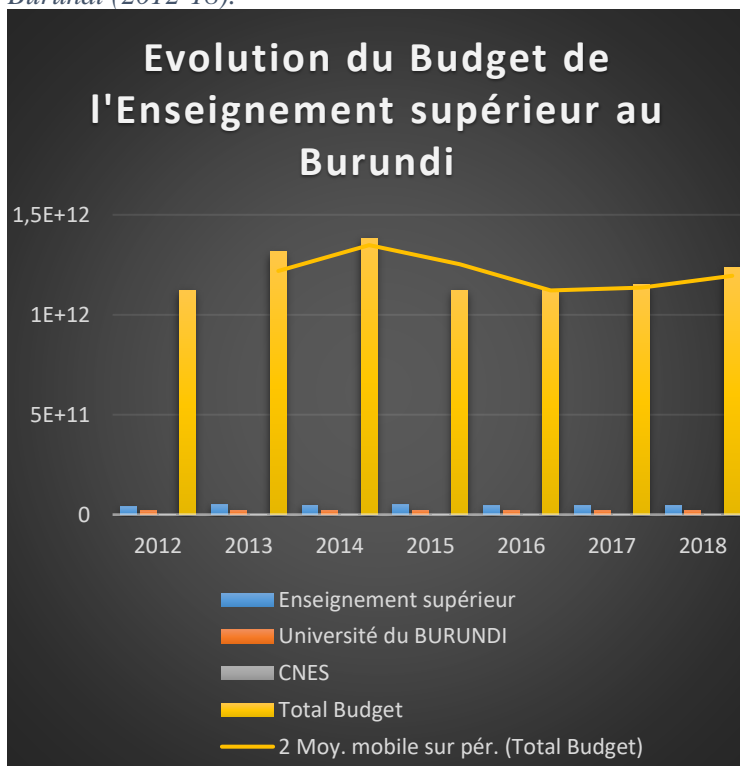
Un contrat de prêt bourse est signé entre l'étudiant bénéficiaire de ce prêt et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche Scientifique. Conformément au décret n°100/18 du 01/février 2017 portant organisation du système de gestion de bourses d'étude et de stages et à l'Ordonnance Ministérielle conjointe n°610.540/360/2018 portant conditions et modalités d'octroi, de retrait, et de reconduction et de remboursement du prêt bourse, ce contrat a pour objet de préciser les conditions d'octroi et de remboursement ainsi que le montant du prêt bourse octroyé par le Gouvernement. Ce prêt est accordé à tout lauréat des humanités générales, pédagogiques, techniques et du post fondamental qui a réussi à l'Examen d'Etat avant cooptation sans tenir compte des notes obtenues dans la classe terminale. Une fiche d'identification du demandeur est établie et constitue l'annexe au contrat de prêt bourse. L'engagement au prêt bourse est annuel et il est matérialisé par la signature du contrat par le bénéficiaire et revêtu du sous couvert de son tuteur.

Quelques étudiants bénéficiaires de ce prêt bourse qui ont été interviewés ont révélé que ce prêt bourse, bien que supérieur à la bourse n'arrive pas à subvenir aux besoins du mois. La plupart de ces étudiants propose que le prêt bourse soit accordé en privilégiant les plus démunis. En effet, un montant de Fbu60 000 ainsi accordé est insignifiant au regard des besoins de l'étudiant. Comparé au coût de la vie dans la capitale, cette somme est minime. Les étudiants qui logent en dehors des homes universitaires font des dépenses de loin supérieur à ce montant de prêt bourse parce que plusieurs d'entre eux n'ont pas de familles d'accueil. D'où, ils procèdent à des locations, se déplacent vers les campus, se nourrissent, etc. Toutes ces dépenses sont de loin supérieures au prêt bourse qui est octroyé. Dans beaucoup de pays africains francophones, les bourses existent mais sont faibles et sont données de fait à des jeunes et brillants au Bac, donc souvent issu de familles aisées, urbaines et lettrées. Quelques États donnent des bourses à des étudiants inscrits dans le secteur privé et des petites aides sociales sont attribuées largement sous faibles conditions (ex du Burkina).

A l'instar d'autres pays africains, le Burundi a également sensiblement réduit les appuis financiers pour son enseignement supérieur en faveur d'autres paliers éducatifs : l'éducation primaire pour tous et des subventions au secondaire. Le budget consacré à l'équipement, à l'approvisionnement des bibliothèques et laboratoires, ou à l'entretien des bâtiments de l'université du Burundi est insignifiant comme le montre le graphique en bas (HAKIZA, G, 2008).

Figure 2: Evolution du Budget de l'enseignement supérieur au Burundi (2012-18).



Source : Lois budgétaires 2012-2018

Comparé au budget national, le budget accordé au secteur de l'enseignement supérieur est insignifiant comparé à d'autres pays d'Afrique comme Sénégal. L'université du Burundi reçoit une part insignifiante et plus de 80 % de ce budget vont dans les dépenses de fonctionnement.

D'autres pays dans le monde, soucieux de l'importance de l'éducation supérieure pour la société octroient des montants pour soutenir les institutions supérieures et les étudiants eux-mêmes. "Pour aider les familles à faire face aux dépenses et encourager l'inscription dans les universités, le gouvernement fédéral américain et les gouvernements des États ont dépensé 54 millions de dollars pour les étudiants en 2015-16. Le gouvernement fédéral a également dépensé 96 millions de dollars pour accorder des prêts aux étudiants" (Conseil d'administration du Collège 2016b). Les États sont également profondément impliqués dans l'octroi de subventions financières aux étudiants, qui prennent la forme de crédits destinés aux collèges et universités publics. Ces fonds servent de soutien opérationnel aux institutions publiques et leur permettent de réduire le prix des frais de scolarité pour les étudiants de l'État (Long, 2019).

Le Burundi, à travers son budget national a créé une ligne budgétaire destinée à l'appui aux universités d'un montant de 400 millions de Francs bu. D'autres initiatives visant l'accompagnement de l'investisseur privé ont concerné les exonérations aux importations d'équipements, le paiement de la bourse aux étudiants des universités privées ainsi que la facilitation dans l'octroi des crédits de construction. Mais malgré ces initiatives les étudiants interviewés trouvent que le coût supporté par l'étudiant demeure élevé tandis que certains responsables d'universités disent ignorer le fonctionnement de ce fond d'appui.

Accessibilité académique

L'orientation à l'Université du Burundi a toujours été faite par une commission nationale d'orientation mise en place par le ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions. C'est à partir de l'année 2017 où on a laissé les étudiants faire leurs choix d'orientation à l'UB. L'Ordonnance Ministérielle n°610/213/89 du 14 août 1989 porte institution et règlement organique de la Commission d'orientation à l'enseignement supérieur. Cette commission avait été créée par ordonnance ministérielle n°610/189 du 26 septembre 1978. L'article 2 de cette ordonnance donne à cette commission le mandat de procéder à l'orientation à l'Université du Burundi et dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Le même article énonce les trois critères devant être pris en compte dans la décision d'orientation, à savoir : i) les besoins du pays ; ii) les aspirations et les aptitudes des candidats à l'orientation, ainsi que ; iii) la capacité d'accueil à l'enseignement supérieur. En tout état de cause, elle devrait veiller à ne pas dépasser les capacités d'accueil annuellement présentées par les institutions d'enseignement supérieur. Mais malheureusement, la capacité d'accueil est toujours inférieure aux lauréats d'Examen d'Etat chaque année comme le montre le tableau en bas.

Tableau 1: Evolution des lauréats de l'Examen d'Etat et de la capacité d'accueil de l'enseignement supérieur public en premières années 2005-2011

	200 5	200 6	200 7	200 8	200 9	201 0	201 1
Capacité d'accueil UB	170 0	170 0	186 0	186 0	186 0	186 0	186 0
Capacité d'accueil ENS	100 0	100 0	100 0	100 0	100 0	100 0	100 0
Total capacité d'accueil public	258 5	270 0	286 0	286 0	286 0	286 0	286 0
Total des lauréats orientés (UB+ENS)	366 8	374 4	438 7	411 2	421 6	651 0	423 8
Différence	108 3	104 4	152 7	125 2	135 6	365 0	137 8

Source : Service statistique des étudiants

La capacité d'accueil de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) est standard, la commission d'orientation y envoie régulièrement 1000 lauréats. Il est à souligner cependant des séquelles persistantes de la crise de 1993 sur l'enseignement supérieur public qui consistent en décalage entre la fin des humanités et le droit à l'inscription à l'Université du Burundi. Les nouveaux étudiants à l'UB doivent attendre une année avant de s'inscrire à cause du décalage des années académiques entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Au courant de l'année académique 2009-10, les deux promotions 2008 et 2009 se sont fait inscrire simultanément.

Dans le cadre de l'orientation dans les facultés et instituts, certains étudiants qui ont répondu à notre questionnaire ont fait état d'une orientation "forcée ou contrainte". La plupart des étudiants suivent une faculté ou institut qu'ils n'ont pas choisi. Cela conduit souvent à des mécontentements conduisant soit à des abandons ou à des échecs parce que des fois ils sont orientés dans des facultés qu'ils n'ont pas la capacité de faire ou qu'ils n'aiment pas du tout.

"Moi j'ai fait la section scientifique A à l'école secondaire. J'aime beaucoup les mathématiques depuis longtemps. Mais j'ai été orienté en géographie. Je n'ai pas eu la chance de faire les sections scientifiques. Je ne sais pas comment se fait l'orientation.

Imaginez-vous en géographie, qu'est-ce que je suis venu faire là-bas. Comme je ne voulais pas rester à la maison et que je n'avais pas autres choix, j'ai passé une année en géographie. Si tu veux, j'ai réussi parce que, moi j'aime étudier mais je ne me sentais pas à l'aise. Mais après une année, j'ai préféré perdre une année. Je suis venu faire un test d'entrée en Statistique Appliquée ici au Campus Nyamugerera. Je l'ai réussi et Dieu merci je me sens à l'aise en retrouvant les sciences. Je fais maintenant l'Institut des statistiques appliquées, section aquariat" (Etudiant du campus Nyamugerera, 2018).

D'autres ont des difficultés de trouver des filières ou instituts dans lesquels prendre une inscription. Ceux existants n'étant pas en continuité avec les sections qu'ils ont suivi à l'école secondaire.

“Quand nous procédons à des choix en termes d'orientation, nous éprouvons des difficultés parce que les filières organisées à l'école secondaire ne trouvent pas facilement leurs homologues à l'université. Nous faisons des choix malgré nous. Mais vous trouvez avec moi que faire une filière dans laquelle on n'a pas les prérequis, et qu'on n'aime pas amène frustrations et même des abandons” (Etudiant UB 2019).

Sur les 25 étudiants qui ont répondu à cette question, 36% ont signalé qu'ils suivent une faculté ou instituts qui n'est pas de leurs choix. Ceci peut être la cause des échecs voire des abandons. Le manque d'information constitue aussi un frein à une meilleure orientation académique. La plupart des étudiants, surtout des universités publiques proviennent des milieux défavorisés.

Ils ont aussi des parents qui sont dans la plupart des cas analphabètes ou à peine ont fait l'école primaire. Certains étudiants ayant répondu à notre questionnaire ont révélé avoir aucune information en amont de l'inscription à l'UB. Comme le montre (Ma, Jennifer 2016), de nombreux étudiants dans ce secteur arrivent mal préparés sur le plan académique et beaucoup doivent suivre des cours de perfectionnement avant de pouvoir étudier au niveau du collège. Cependant, tous les étudiants ne sont pas en mesure de bien se préparer à l'enseignement supérieur. Beaucoup ne savent pas quels cours ils doivent suivre ni quelles sont les attentes des collèges et des universités ont d'entrer dans l'école, tandis que d'autres fréquentent des lycées qui ne proposent pas tous les cours appropriés. Il existe de nombreux autres facteurs qui influencent

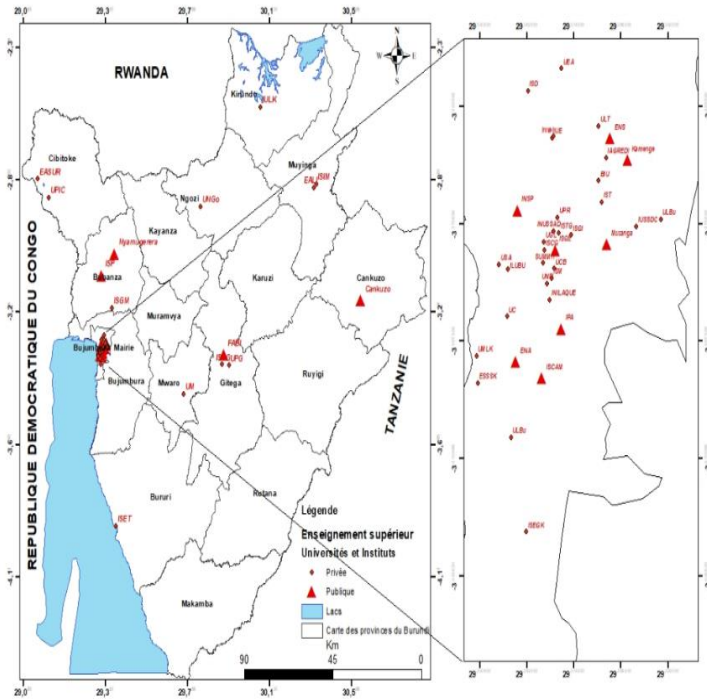
la bonne préparation des étudiants à l'université (Venezia & Kirst, 2005). Une préparation inadéquate et inéquitable à l'université affecte la remédiation et la persistance des taux - des problèmes majeurs dans les établissements d'enseignement supérieur de tout le pays (Venezia & Kirst, 2005).

Accessibilité géographique

L'offre scolaire burundaise est inégalement répartie dans les différentes provinces du pays. Les universités burundaises, à l'instar d'autres pays africains sont mal réparties sur le tout le territoire national.

Les informations recueillies révèlent une très grande concentration de ces dernières dans la capitale Bujumbura, laissant de côté d'autres provinces du pays et face à des besoins de développement local et national. Plus de 90% des facultés et instituts des universités publiques sont localisés à Bujumbura, la capitale du pays. La nécessité d'ouverture de nouveaux débouchés a été rendu nécessaire par les limites de capacité d'accueil, en particulier des facultés les plus sollicitées. Certaines facultés comme l'Economie, le droit, voire la faculté de médecine de l'UB, recevaient un nombre élevé de demandes qu'elles étaient incapables de satisfaire. La figure 3 ci-dessous affiche cette mauvaise répartition des universités tant publiques que privées.

Figure 3: Répartition des universités burundaises sur le territoire national.



Source : Carte établie par l’auteur à partir des coordonnées collectées par le GPS

Bien qu’il y ait certaines universités comme l’Université du Burundi, l’Université des Grands Lacs qui ont essayé d’ouvrir des campus dans les provinces de l’intérieur du pays, plus de 90% des universités à majorité privées se concentrent à Bujumbura, la capitale économique. Pour l’université du Burundi, seulement les campus de Nyamugera en province Bubanza, et Buhumuza en province Cankuzo ont vu le jour respectivement au cour des années 2018 et 2020. Ces derniers s’ajoutent au Campus Zege en province Gitega qui existe depuis

longtemps. L'Université du Burundi accueille plus de 90% des étudiants qui viennent d'autres provinces que la capitale et plusieurs facultés et instituts sont organisés à Bujumbura.

Cette concentration des universités et instituts dans la capitale handicape l'accès des étudiants venant de l'intérieur du pays aux études universitaires, surtout ceux à faible revenu. " Il est bien documenté que les collèges communautaires accueillent une grande proportion d'étudiants issus de minorités, de la première génération, de personnes à faibles revenus et d'étudiants adultes " (Ma & Baum, 2016). L'accès à l'enseignement supérieur en Azerbaïdjan est principalement limité par deux facteurs interconnectés : la faible qualité de l'enseignement secondaire dans les zones rurales et l'impact des facteurs socio-économiques et géographiques de l'accès à l'enseignement supérieur (Aliyev,2008). " Les collèges communautaires accueillent des étudiants de tous âges, de toutes races et origines ethniques et de tous milieux socio-économiques, offrant une voie d'accès importante à l'enseignement supérieur pour de nombreux étudiants qui ne fréquenteraient pas l'université autrement " (Ma & Baum, 2016).

Ces inégalités de l'offre scolaire s'expriment dans la répartition spatiale des établissements à travers les processus à l'œuvre en milieu urbain (inégalités entre les centres et les périphéries, entre les quartiers), au sein du milieu rural (zones enclavées ou non), entre villes et campagnes, et entre régions économiquement favorisées ou non, tant sur le plan de la quantité et de la diversité de l'offre que sur celui de la qualité de l'éducation (Henaff & Lange, 2011). Ces inégalités spatiales reposent sur les conditions historiques du développement de la scolarisation [Cogneau, 2007, p. 42-51], de l'évolution du rôle et du mode de gestion des États, et sur les stratégies scolaires des populations.

En Afrique francophone, le processus de décentralisation conduit à renforcer les inégalités spatiales du fait que les collectivités locales ne disposent pas de moyens financiers suffisants et doivent faire appel à de nombreux acteurs (familles, ONG, ONGI, coopérations bilatérales, etc.) pour construire et entretenir les écoles, voire rémunérer les enseignants [Charlier, Pierrard, 2001]. Au Brésil, les écarts régionaux, importants dans l'accès à l'enseignement secondaire, le sont davantage dans le supérieur, où la répartition géographique inégale des établissements se double d'un fort déséquilibre entre secteurs privé et public (Akkari, Pompeu, Fernandes, Mesquida).

Accessibilité sociale

Au Burundi comme ailleurs, le problème de scolarisation de l'enseignement supérieur est aussi lié au problème d'accessibilité sociale. Depuis 1998-99, le gouvernement burundais a décidé de généraliser l'externat pour tous les étudiants nouvellement admis à l'université du Burundi. Or, cette mesure sanctionne directement les étudiants issus du milieu rural et qui n'ont pas des familles d'accueil dans la capitale. La paupérisation devient de plus en plus criante pour la majorité de la population (ECVMB 2013-2014). Les familles ont des difficultés d'apporter des appuis financiers à des étudiants externes de l'université.

Bien que certains d'entre eux reçoivent des bourses ou des prêts bourse, les montants leur accordés n'arrivent pas à combler les besoins du mois au regard du coût de la vie qui ne cesse d'augmenter au fur des années. Ces étudiants doivent payer le loyer, se déplacer, se nourrir, communiquer, etc. Avec une bourse (de Fbu30 000) ou prêt bourse (de Fbu60 000) qu'ils perçoivent à la fin du mois, ils ont des problèmes de vivre en dehors des aides financières des familles.

Les conditions difficiles dans lesquelles les étudiants de l'UB vivent peuvent être parfois à l'origine des abandons et des échecs surtout les premières années de l'université. Même ceux qui sont logés dans les campus universitaires éprouvent des difficultés. Sur le montant du prêt bourse, seul le home prend Fbu50 000. Les boursiers restent exclusivement avec une somme de Fbu10 000.

Le contexte social burundais, dans la plupart des cas reste peu favorable à l'éducation dans l'ensemble du fait de l'extrême pauvreté de la population. En 2014, près de deux burundais sur trois ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins (alimentaire et non alimentaire), ce qui établit le taux de pauvreté monétaire, à 65% de la population totale (contre 67% en 2006) selon les résultats de l'ECVMB 2013-14. Cependant, la pauvreté des familles ne suffit pas à expliquer la non-scolarisation des enfants : les conditions d'accès à l'école sont largement déterminées par l'offre (Henaff, Lange, & Martin, 2009). Or le désengagement progressif de l'État a été accentué récemment par l'application de mesures visant à accroître la participation de l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école [Lange, 2001]. Celles-ci ont entraîné une explosion d'initiatives privées et communautaires en matière de création d'écoles formelles ou informelles.

Les inégalités sociales sont difficiles à évaluer vu l'informalité massive des revenus, l'absence d'impôts sur les revenus formels et les biais dans l'enregistrement des patrimoines. En RDC, les inégalités sont aussi massives en termes d'éducation, puisque la qualité relative de l'éducation est liée à la capacité à payer les frais scolaires et ce, de l'école primaire jusqu'à l'université. Il est difficile de comprendre comment ces paiements éducatifs peuvent être réalisés par les familles car ils pèsent un poids considérable dans le budget des ménages : de 10 à 20 % (Poncelet, André, Deherdt, 2010). "Le nombre d'étudiants des zones rurales a diminué, en particulier dans les universités de crème. La situation kenyane n'est pas unique ; de nombreux

étudiants, surtout dans les zones rurales, n'ont pas les moyens de poursuivre leurs études. Les étudiants des zones urbaines et ceux issus de familles aisées ont pu allouer plus de ressources éducatives que celles des zones rurales et des familles économiquement défavorisées. En outre, dans certaines familles, elles préfèrent éduquer les hommes en raison de croyances culturelles. Par conséquent, le nombre d'étudiants empêchés d'entrer à l'université et le déséquilibre entre les sexes s'est accru" (Muthiani Malechwazi, Shen, & Mbeke, 2016).

L'autre forme de disparité sociale à l'enseignement supérieur concerne la parité garçons-filles. Du fait de l'ouverture des systèmes scolaires et de l'explosion des effectifs- conséquence d'une très forte demande qui s'est exprimée au lendemain des indépendances – on ne porta guère attention à la lutte contre certaines inégalités (régionales et sexuelles) qui se reproduisaient et parfois même s'aggravaient.

Il y eut donc peu d'études portant sur la scolarisation des filles et peu de politiques spécialement destinées à réduire les écarts entre les filles et les garçons. Implicitement, la démocratisation des systèmes scolaires devait entraîner une égalité progressive entre filles et garçons. C'est cette politique du *laisser-faire* qui a finalement permis la reproduction des inégalités sexuelles, tout comme elle a favorisé la persistance des disparités régionales (Lange, 1991). Selon l'UNESCO, 1997, p.319, "le but de l'enseignement supérieur est de permettre aux deux sexes de se réaliser pleinement afin que l'intégration puisse se faire dans les secteurs clés de la société, tels que l'éducation, la politique, l'économie et les médias". Si les inégalités scolaires selon le sexe ont longtemps été ignorées tant au Nord [Baudelot, Establet, 1992 ; Thorne, 1993] qu'au Sud [Lange, 1998a], la parité selon le sexe au primaire est désormais l'un des Objectifs du millénaire, et la plupart des pays l'ont atteint ou sont en voie de l'atteindre [Nations unies, 2010, p. 20].

D'une façon générale, la parité fille garçon a tendance à diminué si on monte de niveaux de scolarité. Au niveau primaire, on enregistre plus de filles que de garçons, mais au fur et à mesure qu'on avance dans les niveaux secondaires et supérieur, nous enregistrons un taux énorme de déperdition des filles (CSLP II, Gouvernement burundais 2012). Parmi le faible pourcentage de filles qui arrivent à faire l'enseignement supérieur, la plupart d'entre elles est enregistrée dans les universités privées, surtout les Instituts Supérieurs Techniques qui offrent des formations de santé, d'administration et de services aux personnes. Une hypothèse très provisoire serait que la prolifération des IES et les IES privées en particulier dans l'ensemble des territoires de peuplement dense a permis un réel progrès de l'accès des filles et des étudiants dépourvus de moyens de rejoindre les métropoles. Cet accès aurait aussi évité sans doute une déperdition entre le secondaire et le supérieur au moment précis de l'explosion des effectifs dans les lycées.

On observe que le privé a suppléé les carences du secteur public, plus particulièrement dans les centres urbains de provinces qui ne comptaient pas d'Université publique et pas ou peu d'ISP/IST publics dans les années 1970-80 . Les universités publiques, surtout l'UB accueillent un nombre très réduit d'étudiants de sexe féminin (Rapport de l'OAG, 2011). A l'université du Burundi, par exemple, il existe un déséquilibre entre les sexes en ce qui concerne le taux de scolarité dans ce niveau d'enseignement. Le pourcentage de la scolarisation des filles au niveau de l'enseignement supérieur au Burundi reste extrêmement faible par rapport à celui des garçons. Par rapport aux garçons, les filles représentaient respectivement 37% et 33% (soit presque 1/3) en 2001 et en 2002.

L'Université du Burundi a la parité filles/garçons la plus faible par rapport aux autres IES. En 2015-16, les filles représentaient 17% des effectifs contre une moyenne de 34% pour l'ensemble

des Institutions d'Enseignement Supérieur publiques (non compris l'ISCAM et l'Ecole Nationale de Police) ou privés. Elles sont plus représentées dans les filières sociales et littéraires que celles scientifiques et atteste la problématique de désaffection des femmes par rapport aux branches scientifiques. Les facteurs explicatifs seraient multiples et liés aux rôles stéréotypés des femmes et des hommes dans la société, à l'influence des pairs, aux curricula scolaires, aux types de didactique et aux attitudes différentes des uns et des autres faces aux mathématiques (Poglia 2007). Elles tendent à être reléguées dans les sections les moins prestigieuses et échouent plus souvent que les garçons aux examens, à l'exception des cas où celles qui ont survécu à l'élimination réussissent mieux que les garçons du fait qu'elles sont presque exclusivement issues des classes sociales moyennes ou supérieures, contrairement aux garçons dont le recrutement social est plus dispersé (Henaff & Lange, 2011). "Pour le corps enseignant, les femmes représentaient 11% des effectifs" (Université & Shabani, 2017). Pour Marc Pilon et Madeleine Wayack 2003, il apparaît très clairement que la représentation féminine au sein de la population scolaire diminue au fur et à mesure que l'on progresse dans le système éducatif (Pilon & Wayack, 2003). L'influence positive du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation des enfants est déjà bien mise en évidence dans les études existantes (Pilon, 2002).

Conclusion

Même si les systèmes d'enseignement supérieur ont augmenté en termes d'effectifs d'étudiants au fil des ans, cette croissance n'a généralement pas entraîné l'accessibilité de tous les étudiants à l'enseignement supérieur. L'université du Burundi constitue un exemple parlant. D'une façon globale, la demande sociale n'a cessé de croître au fur des années consécutivement à la mécanique démographique, à l'universalité de l'enseignement

primaire et les subventions du secondaire. Il a été révélé que plusieurs diplômés du secondaire n'y accèdent pas en raison d'une infrastructure limitée et d'un financement insuffisant. L'Université publique est tributaire de certains phénomènes tels que la sélection qui s'opère au sortir du secondaire, les conditions d'accès et d'accessibilité résultant du contexte socio-économique et culturel du pays.

Les résultats de nos investigations nous montrent que les étudiants issus de milieux plus défavorisés sont encore moins susceptibles d'accéder aux études supérieures. Plusieurs études conduites dans ce cadre convergent sur le coût élevé de ces études comme étant la principale barrière. Le financement public s'est tari considérablement depuis les années 1980 suite aux déséquilibres macroéconomiques y compris pour les établissements publics comme les écoles.

Actuellement, l'enseignement supérieur coûte très cher et il y a toutes les raisons de croire que la prolifération des enseignements supérieurs privés risque de profiter davantage aux enfants riches et de créer, à long terme de nouvelles inégalités sociales. Le coût de formation, et le plus souvent l'ensemble des coûts de fonctionnement des institutions d'enseignement supérieur, répercuté en totalité sur les étudiants est évidemment une barrière à l'accès. La grande majorité des personnes ne pouvant supporter les frais de scolarité de leurs enfants, l'État a le devoir de mettre en place des mécanismes pour assurer la scolarité des enfants de couches sociales défavorisées. Malgré la réforme visant la mise en place du prêt bourse en remplacement de la bourse dans les universités publiques en 2017, les étudiants provenant des familles pauvres continuent d'avoir des difficultés d'accès.

Références bibliographiques

Al., M. (2017). La Recherche-Développement à l'Université du Burundi: bilan, défis et perspectives. RUFORUM.

Baudelot, C. (2001). La scolarité des filles à l'échelle mondiale.

Espinoza, O. (2008). Creating (in) equalities in access to higher education in the context of structural adjustment and post-adjustment policies: The case of Chile. *Higher Education*, Vol. 55, pp. 269–284. <https://doi.org/10.1007/s10734-007-9054-8>

Group, A. D. B. (2008). African Development Bank Group STRATEGY FOR HIGHER EDUCATION. (February).

Henaff, N., & Lange, M.-F. (2011). Inégalités scolaires au Sud : transformation et reproduction. *Autrepart*, 59(3), 3. <https://doi.org/10.3917/autr.059.0003>

Henaff, N., Lange, M.-F., & Martin, J.-Y. (2009). Revisiter les relations entre pauvreté et éducation. *Revue Française de Socio-Économie*, 3(1), 187. <https://doi.org/10.3917/rfse.003.0187>

Long, B. T. (2019). Encyclopedia of International Higher Education Systems and Institutions. *Encyclopedia of International Higher Education Systems and Institutions*, 42–45. <https://doi.org/10.1007/978-94-017-9553-1>

Ma, J., & Baum, S. (2016). Trends in Community Colleges: Enrollment, Prices, Student Debt, and Completion.

Mohamedbhai, G. (2014). Massification in Higher Education Institutions in Africa: Causes, Consequences and Responses. *International Journal of African Higher Education*, 1(1). <https://doi.org/10.6017/ijahe.v1i1.5644>

Muthiani Malechwani, J., Shen, H., & Mbeke, C. (2016). Policies of access and quality of higher education in China and Kenya: A comparative study. *Cogent Education*, 3(1), 1–11. <https://doi.org/10.1080/2331186X.2016.1201990>

Pilon, M. (2002). Genre et Scolarisation en Afrique subsaharienne • CEPED, 99, 81–99.

Pilon, M., & Wayack, M. (2003). La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso: Que peut-on en dire aujourd'hui? Cahiers d'Etudes Africaines, 43(1–2), 63–86. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.190>

Poncele&Kapagama, 2020. Des inégalités éducatives à la mise en question de l'opposition public/privé dans l'enseignement supérieur congolais. Un défi documentaire et conceptuel, Agence Française de Développement, Papiers de recherche

République du Burundi, Rapport d'Etat du Système Educatif Burundais, 2007&2012

République du Burundi, Enquête sur les Conditions de vies des Ménages au Burundi, ISTEEBU, 2013-2014

Universite, B. M. D. A. L., & Shabani, P. J. (2017). Evaluation de la Reforme Baccalaureat , Mastere , Doctorat.

Varghese, N., & Michael, M. (2014). Governance reforms in higher education :

Venezia, A., & Kirst, M. W. (2005). Inequitable Opportunities: How Current Education Systems and Policies Undermine the Chances for Student Persistence and Success in College. EDUCATIONAL POLICY, 19(2), 283–307. <https://doi.org/10.1177/08959048042740544>

Morley, L et al.2009, Democratizing higher education in Ghana and Tanzania: Opportunity structures and social inequalities, University of Sussex, Falmer, Brighton, UK BN1 9QQ, International Journal of Educational Development 29 (2009) 56–64